



C.A 2019



REPORT DE LA DATE LIMITE AU 30 JUIN 2020



« La date limite de report des congés annuels 2019 prévue au 30 avril 2020, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'APORTT, est exceptionnellement reportée au 30 juin 2020. »

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS DÉLÉGUÉS
ALTERNATIVE POLICE CFDT**



Alternative Police CFDT vous informe !!

PARIS, le 5 mai 2020

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr

